SOUTENEZ inf'OGM veille citoyenne

Association reconnue d'intêret général, Inf'OGM est un service unique d'information francophone sur les OGM, les biotechnologies et les semences. **Depuis 17 ans déjà, nous diffusons une information critique, vérifiée, concise, et cela dans un langage compréhensible par tous.**

Menez le combat pour la transparence du débat OGM à nos côtés. **Aidez-nous à pérenniser nos actions par un soutien régulier !**

En donnant 10 € à notre association, cela ne vous coûte en réalité que 3,40 € après déduction fiscale !

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT

JE DONNE A INF'OGM

☐ **10 euros par mois**
*soit 3,40 € après réduction fiscale**

☐ **15 euros par mois**
*soit 5,10 € après réduction fiscale**

☐ **30 euros par mois**
*soit 10,20 € après réduction fiscale**

☐ **Autre : .... € par mois**
*minimum 4 €**

Je souhaite être débité le ..... de chaque mois
(indiquez le jour du prélèvement)

DÉBITEUR

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....Ville : .....

Courriel : .....

Tél : .....

COMPTE

IBAN : ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐

BIC : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Numéro RUM (rempli par Inf'OGM) : .....

CRÉANCIER

Inf'OGM, 38 rue St Sabin 75011 Paris
ICS FR74ZZZ546728

En signant ce formulaire, vous autorisez Inf'OGM à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'Inf'OGM. Vous pouvez à tout moment arrêter votre prélèvement par simple demande écrite à Inf'OGM. Comptez 15 jours à la réception de votre demande pour sa prise en compte. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

FAIT À

LE

SIGNATURE

OBLIGATOIRE : Merci de joindre un relevé d'identité bancaire (RIB)

*Don déductible à 66% des impôts. Dans la limite de 20% de vos revenus imposables, selon l'article 200 du code général des impôts
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au secrétariat d'Inf'OGM, au Mundo-M - 47 avenue Pasteur 93100 Montreuil. Les informations recueillies vous concernant ne seront en aucun cas communiquées à un tiers.